

# ORANGE

SAÏTE

## Un ordre infirmier en cours de création

La profession infirmière s'unit pour la création d'un ordre qui lui permettrait de faire entendre la voix de ces 450 000 professionnels de santé diplômés d'état. Une réunion avait lieu à l'hôpital

Avant les Etats Généraux de la profession qui doivent se tenir le 26 février prochain et déboucher sur la rédaction d'un texte de loi et de décrets d'application, Thierry Amouroux, responsable syndical CFE-CGC et porteur du projet de création d'un ordre infirmier, fait un "tour de France" pour expliquer le sens et l'utilité d'une telle structure. Il est accompagné, dans la région PACA par Thierry Alberti. A Orange, Valérie Wilsky et Michel Aubry ont préparé la venue de ces deux responsables et organisé, au centre hospitalier Louis Giorgi, une réunion des infirmiers libéraux ou exerçant en milieu hospitalier, tant public que privé. Selon Thierry Amouroux, "il ne s'agit pas d'une démarche corporative qui se fera au dépens des autres structures syndicales ou associatives. Il n'y aura pas chevauchement de compétence mais complémentarité. On ne prendra pas modèle sur l'ordre des médecins, mais sur ce qui se fait en milieu infirmier

dans des pays voisins....

*Il faut comprendre que cet ordre sera un moyen de représenter une profession qui n'arrive pas à se faire entendre".*

### CAMPAGNE

La campagne d'information qui se déroule en ce moment comporte 8 réunions dans la région. Elle a été préparée par 31 associations qui ont travaillé pendant une année sur ce projet.

*"Or, les infirmiers sont au centre du système de santé : ils recueillent toutes les informations et sont 24 h sur 24 auprès des malades.*

*Ils ont une vision différente de celle des médecins, une vision globale de la personne. Ils peuvent s'occuper de prévention : ils assurent réellement un service de santé publique".*



Rassemblés à l'hôpital Louis Giorgi, les infirmières et les infirmiers ont assisté à la présentation de ce projet de création d'un ordre infirmier qui rassemblerait 450 000 professionnels. Photos D.D.



Valérie Wilsky a organisé la venue de Thierry Amouroux.



Thierry Alberti, responsable Paca du projet.

### Ethique et code de déontologie

Selon les personnels concernés, il y a urgence à créer un ordre des infirmiers en raison « du risque de dégradation du service rendu à la population ».

Ses missions sont de « veiller au maintien des principes d'éthique, de qualification et de compétence indispensables... d'assurer la préservation, la valorisation et la promotion de la profession... d'élaborer, rédiger et actualiser un code de déontologie... participer et

émettre un avis sur tout projet de règlement relatif aux conditions d'exercice professionnel... veiller à la conformité déontologique des contrats liant les professionnels à leurs employeurs ou tutelles... s'assurer de la validité des agréments délivrés par les pouvoirs publics... »

• Le groupement d'intérêt professionnel en soins infirmiers dispose d'un site [www.gipsi.org](http://www.gipsi.org)